

# Déléguer la gestion des déchets du chantier: le point de vue de la direction des travaux

L'atelier d'architecture Brodbeck-Roulet SA à Carouge (GE) est responsable de la direction des travaux de nombreux projets, notamment pour des communes. En ce qui concerne la gestion des déchets, il fait régulièrement appel à un mandataire externe.

**Forum Déchets:** Vous recourez souvent aux services d'un mandataire spécialisé. Quelles sont vos motivations?

**Brodbeck-Roulet:** Tout d'abord, précisons que la gestion et le tri des déchets ne font pas partie de la formation d'architecte ni de son cahier des charges (SIA 118). Bien sûr, avec l'expérience, on acquiert quelques

réflexes, mais pour nous, cela reste une spécialité d'ingénieur. Trier à la base est important, parce qu'il s'agit d'une obligation légale qui requiert des connaissances spécifiques. Notre bureau a à cœur de travailler dans les règles de l'art. Quand on démarre un projet, on a une responsabilité écologique qu'il faut assumer.

**FD:** Dans quels cas renoncez-vous à un mandataire spécialisé?

**BR:** Pour les petits chantiers, les rénovations intérieures par exemple, nous confions la gestion des déchets aux entreprises et assurons nous-mêmes le suivi, mais cela fonctionne uniquement parce que les volumes de déchets sont très faibles. Il arrive également que le maître d'ouvrage ne souhaite pas faire appel à un mandataire supplémentaire.

Exemple de déchèterie centralisée lors de la construction de logements pour étudiants et d'une crèche à Carouge (Genève).



Bird/fg

**FD:** Vous devez donc convaincre votre clientèle de solliciter ce type de prestations.

**BR:** Oui, mais la démarche se fait naturellement, car nos clients sont souvent des entités publiques, qui partagent notre souci de conformité légale et de plus-value environnementale. Comme il est plus difficile de faire passer des surcoûts une fois que le projet a démarré, il faut prévoir cet investissement dès le devis général.

**FD:** Certains maîtres d'ouvrage privés hésitent pour des motifs financiers, même si le surcoût reste très faible par rapport au budget global d'un projet. Qu'en pensez-vous?

**BR:** C'est un investissement qui soulage la direction des travaux. Dans le cadre des appels d'offres pour le transport et le traitement des déchets, par exemple, l'apport d'un mandataire spécialisé est très utile. Aussi bien sur le terrain que pour élaborer le rapport final de conformité, qui est obligatoire à Genève.

**FD:** Sur le terrain, justement, un interlocuteur supplémentaire pose de nouveaux problèmes et questions, non?

**BR:** Peut-être, mais cela permet d'arriver à un résultat. Les difficultés surviennent quand il y a des choses à améliorer, ce qui est finalement positif. Les échanges sont toujours constructifs. L'important sur un chantier est d'être réactif. Avoir un mandataire qui peut également intervenir pour les questions de dépollution, par exemple, constitue un plus.



Propos recueillis par **Jenny Rey**, Bird, auprès de **Marcel Hart**, architecte SIA